



Monsieur Jean-Marie VIN  
Maire  
Mairie de et à  
59440 FLAUMONT WAUDRECHIES

Direction développement territorial  
Service environnement  
Nos réf. : JCF/CJ – 30/06/2022  
Affaire suivie par Carine JULIEN  
Tél. 03 27 56 11 87 – e-mail : cjulien@coeur-avesnois.fr

Avesnes-sur-Helpe, le jeudi 30 juin 2022

Objet : Collecte des encombrants – Année 2022

Monsieur le Maire,

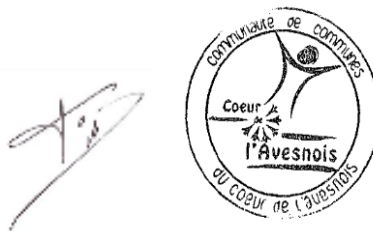
Nous vous rappelons que la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois organise chaque année sur son territoire la collecte des encombrants ; celle-ci est effectuée par la Société Flamme Environnement.

Nous vous informons que cette année, la collecte des encombrants se déroulera pour votre commune au cours de la semaine 41: **le VENDREDI 14 OCTOBRE 2022.**

Nous vous demandons de bien vouloir en informer vos habitants. A cet effet, vous trouverez ci-joint un document d'information expliquant le fonctionnement de cette collecte.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Jean-Claude FOVEZ  
Vice-Président  
Valorisation des déchets, collecte et ressourcerie



## Bientôt les ENCOMBRANTS...

La Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois met en place la prochaine collecte d'encombrants qui aura lieu le

**VENDREDI 14 OCTOBRE 2022 à FLAUMONT WAUDRECHIES**

Pour le bon déroulement de cette collecte, nous vous demandons de déposer impérativement vos objets encombrants **au bord de la chaussée au plus tard la veille au soir du jour de collecte.**



### Seront collectés

- ↳ Les fenêtres et portes (les vitres cassées ne seront pas collectés)
- ↳ Les ferrailles diverses
- ↳ Le vieux mobilier (tables, chaises, armoires,...) et divers objets usagés (vélos, poussettes, jouets,...)
- ↳ Les matelas et sommiers



Seuls les objets susceptibles d'être pris facilement en charge par 2 manutentionnaires seront collectés.

Trier...

*C'est ma nature*



### Ne seront pas collectés

**REFUSÉS**

- ↳ Les vitres et miroirs pour des raisons de sécurité sur la voie publique \*
- ↳ Les déchets électriques et électroniques (électroménagers...)\*
- ↳ Les gravats\*
- ↳ L'amiante et le fibrociment
- ↳ Les déchets verts\*
- ↳ Les pneus\*\*
- ↳ Les pots ayant contenus des produits polluants (peintures, solvants,...)\*
- ↳ Les déchets liquides, huileux ou pâteux\*
- ↳ Les déchets infectieux, corrosifs ou explosifs



\* Les déchets peuvent être déposés en déchetteries d'Avesnelles et de Solre le Château

\*\* Les pneus de véhicules légers, uniquement, en déchetterie d'Avesnelles.

